

AUX VENERABLES FRERES LES ARCHEVEQUES ET EVEQUES DE L'AMERIQUE LATINE

LEON XIII, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

En revenant par la pensée sur le long cours de Notre pontificat, il Nous semble que Nous n'avons jamais rien omis de ce qui pouvait affermir et promouvoir parmi vos peuples le royaume du Christ. Ce que nous avons fait, Dieu aidant, en votre faveur, reste gravé dans votre mémoire reconnaissante, Vénérables Frères, et ce n'est pas en vain que nous avons commis à votre zèle et à votre charité de faire fructifier les actes prévoyants de Notre ministère.

Maintenant, Nous voulons vous donner un nouveau témoignage de Notre sollicitude, d'après le désir que Nous en avons conçu depuis longtemps. En vérité, depuis la célébration solennelle du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, Nous sommes préoccupé attentivement du moyen par lequel Nous pourrions pourvoir aux communs intérêts de l'Amérique latine qui représente plus de la moitié du Nouveau-Monde. Nous avons pensé qu'il serait excellent à cet effet d'aviser à ce que vous tous évêques de ces contrées, vous pussiez vous réunir et vous consulter ensemble, sur Notre invitation et par Notre autorité.

Nous étions persuadé, en effet, que, par la mise en commun de vos conseils et des lumières de votre prudence, il serait pourvu à ce que, parmi ces peuples, unis par l'affinité de race, l'unité de la discipline ecclésiastique fût assurée en même temps que la sainteté des mœurs, comme il convient à la profession catholique, et qu'ainsi, par les efforts réunis de tous les bons, l'Eglise pût jouir publiquement de la prospérité voulue. A la réalisation de ce dessein contribuait grandement le fait que vous-mêmes, requis de votre avis, y avez donné votre plein assentiment.

Puis, lorsque vint le moment de donner suite à ce dessein déjà mûr, Nous laissâmes à votre choix, Vénérables Frères, la désignation du lieu où il semblerait préférable de tenir votre assemblée. Or, vous avez manifesté pour la plupart que, volontiers, vous seriez réunis à Rome, vu aussi que, pour beaucoup d'entre vous, ce choix serait préférable à cause de la difficulté des communications et des distances qu'ils devraient parcourir s'il leur fallait se rendre dans une ville d'Amérique. A cette manifestation de votre avis, où brillait un frappant indice de votre attachement au Siège Apostolique, Nous ne pouvions moins faire que

de donner Notre pleine approbation. Une seule chose Nous est pénible, à savoir que, dans la condition où Nous sommes maintenant, il ne Nous sera pas donné, pendant votre séjour à Rome, de vous traiter aussi libéralement et honorablement que Nous l'eussions voulu.

Néanmoins Nous avons déjà donné ordre à la Sacrée Congrégation chargée d'appliquer les décrets du Concile de Trente de convoquer à Rome, l'année prochaine, l'assemblée de tous les évêques des républiques de l'Amérique latine et de leur indiquer les règles d'après lesquelles sera tenue cette assemblée. En attendant, comme gage des faveurs célestes, et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons affectueusement la bénédiction apostolique à vous, Vénérables Frères, au clergé et aux peuples commis à chacun de vous.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, au jour de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus, en l'année 1898, de Notre Pontificat la vingt et unième.

LEON XIII, PAPE.

DÉFINITION DU CATHOLICISME LIBÉRAL EN GÉNÉRAL.

Le libéralisme dit catholique consiste à *exagérer les droits de la raison et de la nature au détriment des droits de l'Eglise.*

Le libéralisme pur rejette l'autorité de l'Eglise et attribue à la raison et à la nature humaine une indépendance absolue. Le libéralisme catholique ne rejette pas l'autorité de l'Eglise, mais ne lui conserve plus la plénitude de ses pouvoirs divins ; il n'attribue pas à la raison et à la nature humaine une indépendance absolue, mais leur donne une liberté qu'elles n'ont pas. Il conserve l'autorité de l'Eglise, mais en lui portant atteinte ; il prêche l'émancipation de l'homme, mais en confessant qu'il doit accepter l'ordre surnaturel.

Celui qui est atteint de cette erreur n'est pas libéral jusqu'à la profession du droit souverain de la raison ; il n'est pas catholique jusqu'à la reconnaissance de la primauté parfaite de l'Eglise. Il est libéral par l'exagération des droits de l'homme ; il demeure catholique par la foi à une partie des droits de Dieu et de son Christ. Il tient du libéral et du catholique, parce qu'il veut les nouveaux droits de la raison et l'ancien droit de l'Eglise, qu'il concilie à sa façon.

Le libéralisme pur exclue de sa nature la croyance à l'autorité divine de l'Eglise ; le libéralisme catholique entend la conci-

lier av
patibl
l'une e
il n'est
ral, lib
lique l
Le
semi-r
ces non
Le
que le
nisme p
nité de
cette n
naient
péché o
pouvait
ment pa
de la ju
de méri
ils se ré
jansénis
ginel et
meurer
De
cipe de
et cepen
la foi au
point la
même ; p
veulent l
lisme.
Le li
plus un s
soient tr
presque t
est l'erre
sectaires.
naux. Il
public, en
rencontre
Il est par
boive ave

lier avec les principes libéraux. La foi catholique est de soi incompatible avec le dogme libéral ; le catholique libéral les admet l'une et l'autre et les allie ensemble. Il n'est pas catholique pur, il n'est pas pleinement libéral ; il est à la fois catholique et libéral, libéral et catholique, semi-libéral, demi-catholique, catholique libéral.

Le vrai nom du libéralisme catholique serait *semi-libéralisme*, *semi-rationalisme*, *semi-naturalisme*. Nous lui donnerons souvent ces noms, surtout le premier.

Le libéralisme catholique est, à l'égard du libéralisme pur, ce que le semi-arianisme a été par rapport à l'arianisme ou le jansénisme par rapport au protestantisme. Les ariens niaient la divinité de Jésus-Christ ; les semi-ariens entreprenaient de concilier cette négation avec le dogme catholique. Les protestants soutenaient que la nature avait été substantiellement viciée par le péché originel, que le libre arbitre était éteint, que l'homme ne pouvait être justifié par une rénovation intérieure, mais seulement par l'imputation extrinsèque des mérites de Jésus-Christ ou de la justice de Dieu, qu'il était incapable de bonnes œuvres et de mérites et était sauvé par la foi seule ; condamnés par l'Eglise, ils se révoltèrent contre elle et se séparèrent de son unité. Les jansénistes retenaient les doctrines protestantes sur le péché originel et la justification, et cependant voulaient à tout prix demeurer dans l'Eglise.

De même, les libéraux catholiques sont fascinés par le principe de la liberté illimitée de la raison et de la volonté humaine, et cependant prétendent demeurer catholiques ; n'abjurant point la foi au nom des droits prétendus de la raison ; ne soumettant point la raison au Verbe de Dieu selon l'ordre établi par Dieu même ; partisans des transactions et hommes des milieux, qui veulent allier ensemble la religion surnaturelle avec le libéralisme.

Le libéralisme catholique est extrêmement répandu. Il n'existe plus un seul peuple catholique où un grand nombre de fidèles ne soient travaillés par ce funeste mal ; dans plusieurs nations, presque tous les laïques en sont atteints. Le libéralisme, en effet, est l'erreur du jour. Il est prêché partout par une multitude de sectaires. Il circule dans les livres, dans les revues, dans les journaux. Il se produit dans les discours, dans les conversations, en public, en particulier. On ne peut entrer dans un salon sans le rencontrer, descendre à la rue et aller sur une place sans le voir. Il est partout. Il semble qu'on le mange avec le pain, qu'on le boive avec l'eau, qu'on le respire avec l'air. C'est une maladie

contagieuse qu'on ne peut fuir nulle part, parce que les exhalaisons pestilentielles ont tout envahi. Heureux le peuple catholique où il reste cent fonctionnaires publics qui soient libres de toute souillure libérale ! Heureuse la ville qui possède dix familles pures de toute contagion !

Le Canada a semblé longtemps réfractaire au libéralisme. Mais aujourd'hui les deux partis qui se disputent le pouvoir se déclarent l'un et l'autre ouvertement libéraux ; l'un, en effet, s'appelle le parti *libéral*, l'autre se nomme le parti *conservateur libéral* ; tous les deux se réclament ainsi du libéralisme. Les catholiques de la province de Québec, qui se tenus fermes pendant deux siècles dans un invincible attachement à l'Eglise, dont " la foi était célèbre dans le monde entier," se sont mis à leur tour à tremper leurs lèvres dans la coupe de malédiction. Le vertige les saisit ; ils paraissent ne plus voir clair, mais prendre la nuit pour le jour ; on les voit chanceler d'ivresse (1). Bientôt peut-être ils tomberont par terre, avec les morts et les apostats, avec tous ceux qui ont leur tombeau " dans le fond du lac (2)," dans l'abîme des hérésies et des révolutions.

DOM BENOIT.

Les missions catholiques

Nous reproduisons *in-extenso* le discours très intéressant prononcé dans la séance générale du 29 novembre dernier, au Congrès national catholique de Paris, par Mgr. Le Roy, supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie :

Messieurs,

Peu de catholiques ignorent complètement les Missions ; peu de catholiques les connaissent bien. Beaucoup, parmi les meilleurs, pensent simplement que c'est une entreprise à ranger dans la nombreuse catégorie des " bonnes œuvres ", et qu'on abandonne, en y concourant de temps à autre, aux spécialistes dont c'est la partie. D'autres, à l'occasion, émettent l'idée qu'on pourrait trouver beaucoup de païens sans aller en Chine, et s'en tiennent là. Plusieurs pensent que le monde est converti depuis Constantin, Charlemagne ou saint Louis, à part quelques Turcs et un

(1) *Sume calicem vini furoris hujus... ; et propinabis de illo cunctis gentibus... Bibite, et inebriamini, et vomite ; et cadite, ne que surgatis. Jer. xxv, 15, 27.*

(2) *Obvolutus cum his qui interferti sunt gla lio, et descenderunt ad fundamenta laci, quasi cadaver putridum. Is. xiv, 19.*

certain
grands
vent ét
et qu
Les sec
dans to
abusif
l'âme c
banghi
Ma
catholic
trent-el
rances c
à savoir
à un mi

L'œ
CATHOLI
toire de

Au 3
hommes
rassembl
" Mainte
le mont d
qu'il ne s
les clause
universel
testamen

Voilà
c'est l'œu
comprend

Maïs,
besoin de
avoir plac
ples " étai
de sujets
la loi mos

Or, un
faire sa pr
il eut, dit
le ciel ouv
laquelle se
des quadru
entendre,
mange !"

—Moi

—N'ap

Et Pier

daté envoy

(1) Paul I

certain nombre de Chinois, de Nègres et de Peaux-Rouges. Les grands politiques répètent volontiers que les missionnaires peuvent être de précieux agents de l'influence française à l'étranger, et que, à ce titre, " il faut savoir s'en servir sans les servir (1) ". Les sectaires, enfin, qui font profession d'attaquer le christianisme dans toutes ses manifestations, trouvent qu'il est grandement abusif de laisser les missionnaires aller porter le trouble dans l'âme des bonzes de Pékin ou des anthropophages de l'Oubanghi....

Mais, au fond, quel est le rôle exact des Missions dans l'Eglise catholique, quelle est leur organisation, quels obstacles rencontrent-elles, quels sont les résultats qu'elles donnent et les espérances qu'elles font naître, voilà ce que beaucoup auraient intérêt à savoir, et c'est ce que les organisateurs du Congrès ont demandé à un missionnaire d'exposer brièvement aujourd'hui.

I

L'œuvre des Missions, Messieurs, est l'ŒUVRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, et leur histoire complète ne serait autre que l'histoire de la diffusion du christianisme dans le monde.

Au temps marqué, quand le Messie eut terminé parmi les hommes le travail qu'il avait à y faire, l'Évangile rapporte qu'il rassembla ses apôtres et leur fit connaître ses dernières volontés : " Maintenant, allez, et enseignez tous les peuples.... " Ce fut, sur le mont des Oliviers, l'ordre qui couronna tous les autres ; et tant qu'il ne sera pas exécuté, il pèsera sur l'Église catholique, comme les clauses d'un testament chargent la conscience d'un légataire universel. Ici, le testateur, c'est Dieu ; le légataire, c'est nous ; le testament à exécuter, c'est l'évangélisation du monde....

Voilà, Messieurs, ce qu'on appelle " l'œuvre des Missions " : c'est l'œuvre même du christianisme, et l'en séparer c'est ne pas comprendre l'Évangile.

Mais, il faut l'avouer, dès le commencement cet ordre eut besoin de commentaires. Dans l'esprit des juifs, il ne devait y avoir place que pour eux au royaume du Messie, et si les " peuples " étaient appelés à subir son influence, ce devait être à titre de sujets ou d'enfants adoptifs, qui leur seraient incorporés par la loi mosaïque. Ils en sont toujours là....

Or, un jour que Simon Pierre, passant à Joppé, était allé faire sa prière sur la terrasse de la maison où il était descendu, il eut, dit l'Écriture, un ravissement d'esprit. " Tout à coup, il vit le ciel ouvert, et il en descendait comme une nappe immense dans laquelle se trouvaient rassemblés des animaux de toutes sortes, des quadrupèdes, des oiseaux, des reptiles.... Et une voix se fit entendre, par trois fois, qui disait : " Pierre, debout. Tue et mange ! "

—Moi ? répondit le juif fidèle. Jamais de ces impuretés-là !

—N'appelle pas impur, fit la voix, ce que Dieu a purifié."

Et Pierre étant descendu, voici que se présentèrent trois soldats envoyés par un officier romain, nommé Cornélius, pour le

(1) Paul Bert

chercher et pour en être instruit. Reçu par le centurion, le chef de l'Eglise se disait : " En vérité, je vois bien que Dieu ne veut exclure personne, et l'homme juste lui est agréable, à quelque nation qu'il appartienne." L'instruction du néophyte commença ; mais bientôt elle fut miraculeusement interrompue : L'Esprit Saint était descendu sur tous les infidèles présents ! " Alors, ajoute l'Ecriture, grand fut l'étonnement parmi les juifs, en voyant que la grâce de Dieu se répandait aussi sur les païens." Pierre n'hésita plus : il baptisa Corneille et sa famille.

Ce n'est pas tout. Quand les apôtres et les Frères de Judée apprirent cette innovation, ils firent à Pierre, rentré à Jérusalem, une scène plutôt pénible, et le Pape fut obligé de se justifier devant eux — c'était alors comme aujourd'hui — d'avoir donné la main à la démocratie païenne. Après quoi ils se turent et glorifièrent Dieu. (*Act. Ap.*, x, ix.).

Voilà donc franchie une nouvelle étape : les gentils sont appelés à la foi et au salut. Or, ces gentils, ces étrangers, ces infidèles, ces barbares, ces païens, c'est vous, Messieurs, c'est moi, c'est nous les Grecs, les Latins, les Slaves, les Germains, les Celtes, les Gaulois, les Angles, les Ibères, tous fils de ces sauvages qui ont perdu, pendant de longs siècles, la claire notion de Dieu et n'ont pas l'honneur de descendre d'Abraham.

Euntes in mundum universum, predicare Evangelium omni creature !

Sans discuter désormais, et jetant au loin leurs préjugés particularistes, les apôtres partirent : trois siècles plus tard, l'empire romain était évangélisé.

Chose singulière ! A son tour, Rome se persuada tout naturellement alors que, en dehors d'elle, le monde se réduisait à rien, ou presque. Etant servie, elle croyait que personne n'avait plus à désirer ; et aujourd'hui même nous ne manquons pas d'apologistes pour nous enseigner que, depuis Constantin et le Labarum, l'univers est chrétien !

L'univers chrétien ! Et ces générations d'hommes qui, par millions, se succèdent depuis dix-neuf siècles sur les champs du monde, comme autant de moissons perdues qu'emporte la faux de la mort et qui pourrissent sur place, qu'en faites-vous ? Qu'en faites-vous, de ces âmes dédaignées, pour lesquelles un Dieu a pris la peine de descendre parmi nous, de se faire homme et de mourir ; à qui il a commandé d'aller annoncer sa parole, et qui n'en ont jamais rien su ? Qu'en faites-vous, de ce reste de la famille humaine, dont vous êtes l'infinitésimale partie, et qui vous attend depuis si longtemps dans les immenses empires asiatiques, les îles océaniques, les superbes terres d'Amérique, et les profondeurs maintenant révélées du continent africain ?

Messieurs, la leçon donnée à saint Pierre garde toute sa force. Tant qu'il restera dans le monde un infidèle qui n'aura pas reçu la bonne nouvelle du salut, *Surge... Quod Deus purificavit, tu commune ne dixeris !* Debout les catholiques ; debout les missionnaires ! Et ne regardez pas comme indignes de vous, quels que soient leur race, leur couleur, leur religion et leur pays, les 800,000,000 d'âmes païennes que Dieu a purifiées de son sang !

II

Voilà donc le double but de l'Eglise : *conserver* et *propager* la foi chrétienne. De cette mission catholique ne peut se désintéresser complètement personne, ni Pape, ni évêque, ni prêtre, ni religieux, ni laïque. Sans doute, le même devoir n'incombe pas au même titre à chacun, mais tous ensemble nous avons la charge d'assurer l'évangélisation du monde.

L'organisation de cet apostolat catholique a du reste varié suivant les temps et comprend trois périodes principales.

1. La première est celle de l'apostolat primitif livré à ses seules forces. Dispersés par le monde alors connu, jouissant d'une autorité commune sur l'ensemble des chrétientés, les apôtres sont les pasteurs universels, dont Pierre reste d'ailleurs le chef incontesté.

Par une suite naturelle, l'épiscopat sort du sein même de l'apostolat et le continue, le sacerdoce est constitué, le diaconat s'établit, et enfin l'on aperçoit les diaconesses ou les "Sœurs", qui, dès lors, prêtent leur concours pour la diffusion de la foi. Mais dans ces temps heureux, surnaturellement embaumés de dons exceptionnels de l'Esprit Saint, tout chrétien est apôtre, et le prosélytisme, discret mais continu et puissant, fait pour ainsi dire partie de la religion nouvelle, tant on a à cœur de sauver un frère !

Enfin, le paganisme gréco-romain s'effondre, et la religion du Christ Jésus, jusque-là persécutée, prend avec Constantin et Théodose une situation privilégiée : le Galiléen avait vaincu !

2. C'est la seconde période qui commence : celle du protectorat officiel des gouvernements chrétiens. Avec des phases et dans des conditions diverses, elle durera jusqu'à la Révolution française.

Longtemps encore l'initiative personnelle joue un rôle considérable : des particuliers, des voyageurs, des commerçants, des maîtres d'école, de simples femmes, des soldats, des esclaves, des prisonniers, des exilés politiques, souvent des princes et des princesses, usent de leur influence pour amener au Christ des amis, des camarades, des familles entières, des tribus, des peuples.

Les prêtres suivent ou accompagnent : une église nouvelle est constituée et s'alimente elle-même.

Plus tard, avec les religieux ou les moines, l'évangélisation prend un nouvel essor : ce sont les grands civilisateurs de l'Occident.

Souvent aussi les évêques envoient d'eux-mêmes des missionnaires aux peuples qu'ils connaissent.

Enfin les Papes suivent cette propagation de la foi d'un œil attentif et prennent l'initiative, quand ils peuvent, de diriger des religieux et des évêques vers les terres païennes. C'est le moine Anchaire ou Oscar qui, le premier, sacré à Rome par le pape Grégoire IV pour l'évangélisation du nord de l'Europe, paraît avoir reçu le titre de " Vicaire apostolique " en 833.

Mais dans cette longue période de totale gouvernementale, presque nulle part les souverains ne se sont intéressés de la Propagation de la Foi. Ils estiment, avec raison d'ailleurs, qu'on ne

peut bien conquérir un pays et se l'attacher qu'en le convertissant. Et c'est ainsi que, peu à peu, se constitue la chrétienté contre la barbarie, l'Islam et le paganisme étranger. Malheureusement, presque toujours aussi la politique essaye de faire tourner cette tutelle à son profit, et la longue expérience que l'on a de cet ordre de choses nous amène à formuler ce principe que chaque fois que l'Etat prend trop attentivement la religion par la main, c'est pour la paralyser...

Cependant, lorsque le protectorat s'exerce d'une façon intelligente et sincère, avec Charlemagne, par exemple, avec saint Louis, avec Louis XIV, avec Philippe II d'Espagne, avec Emmanuel de Portugal, il donne à l'Eglise une force considérable, et au peuple protecteur lui-même une exceptionnelle grandeur. Mais trop souvent, encore une fois, le patronat des puissances chrétiennes se transforme en une domination jalouse, dont Byzance, dès le principe, donna l'exemple; source de nobles entraves, son plus clair résultat est de compromettre et de stériliser les missions.

Le Portugal, par exemple, demande et obtient le privilège exclusif d'évangéliser la moitié du monde. Qu'arrive-t-il? Après avoir magnifiquement commencé, il finit par fermer, en fait, cette moitié du monde à l'évangélisation. C'est alors que le pape Grégoire XV, en 1622, fonda la Congrégation de la Propagande "pour connaître et décider de toutes les questions qui se rattachent à la Propagation de la Foi".

Enfin, sous la poussée triomphante de la Franc-Maçonnerie, qui n'est pas autre chose que le paganisme, en lutte perpétuelle contre l'Eglise catholique, la "chrétienté" se disloque, les Ordres religieux sont supprimés par les gouvernements de Portugal, de France, d'Espagne et d'Italie; avec eux les missions sont anéanties, et le protectorat officiel prend fin.

3. Mais alors le peuple ramasse dans les ruines les feuillets de cet Evangile dont les grands ne veulent plus, et avec le peuple la prédication de l'Evangile retrouve un merveilleux essor.

C'est là que nous en sommes, Messieurs.

Sous l'autorité souveraine du Pape et la direction immédiate d'un cardinal préfet, la Sacrée Congrégation de la Propagande (*Congregatio generalis de Propagandâ Fide*) embrasse sous sa juridiction l'ensemble des pays occupés par le paganisme, le schisme et l'hérésie. Ces territoires, qui sont immenses, sont divisés en plus de 400 diocèses, vicariats ou préfectures apostoliques, de sorte qu'il ne reste pas un coin du monde qui ne soit confié à l'action, malheureusement, trop lointaine, souvent, et trop inefficace, d'un missionnaire catholique. Les chefs de ces missions, patriarches, archevêques, évêques, vicaires apostoliques, préfets, sont nommés par le cardinal préfet de la Propagande et relèvent de sa direction suprême: c'est entre eux que l'Univers est partagé.

A ces chefs, 15 Séminaires de Rome et 17 en d'autres pays fournissent des ouvriers apostoliques. Mais la Propagande reçoit aussi et surtout le concours d'au moins 30 Sociétés religieuses, anciennes et modernes, qui mettent à sa disposition un nombre considérable de prêtres missionnaires; puis il faut y ajouter les

Congrégation commun
-et sur
et moral
En n
très série
nous arr
toute na
du mond

Prêt
Frère
Sœur
Sœur

Il y a
nement et
compte p
cinquièm
siècle, un
atteint, et
de nous ré
missionna

Mais à
et, ici enc
l'argent?

La rép
crainte, M
dangereux

L'arge
nous ne de
mais: celle

L'arge
son territ
main sur le
leur caract

L'arge
ou des Sém
faire les fr
question po

D'où vi
Messieu

retirés d'e
du peuple s
fourniront l
François Ie
regarde plu
Etats; Emm
mers lointai
abandonné l
un lambeau

Congrégations de Frères enseignants, ainsi que de nombreuses communautés religieuses vouées à l'éducation des enfants infidèles et au soulagement de toutes les misères physiques, intellectuelles et morales de l'humanité.

En réunissant ces éléments divers, et en nous basant sur les très sérieuses données rassemblées en 1894 par M. L. E. Louvet, nous arrivons à dénombrer ainsi les ouvriers apostoliques de toute nationalité, répandus à l'heure actuelle dans les cinq parties du monde.

Prêtres.....	13,314
Frères.....	4,500
Sœurs européennes.....	42,300
Sœurs indigènes.....	10,000

Soit un total d'environ 70,114

Il y a de cela quatre ou cinq ans. Depuis, le nombre a certainement et considérablement augmenté. Ajoutons ici que la France compte parmi ses enfants les deux tiers de ces prêtres, les quatre cinquièmes des frères et des religieuses. C'est, à la fin du XIX^e siècle, un chiffre que, sans doute, l'apostolat catholique n'a jamais atteint, et nous aurons particulièrement lieu de nous étonner et de nous réjouir, quand nous saurons que, en 1789, le nombre des missionnaires à l'étranger n'atteignait pas 300....

Mais à toute armée en campagne il faut un trésor de guerre, et, ici encore la question connue surgit d'elle-même : "D'où vient l'argent ?"

La réponse nous ménage une nouvelle surprise, mais n'ayez crainte, Messieurs, nous ne sommes pas en présence d'un secret dangereux, et nous pouvons sans péril révéler tous les mystères.

L'argent ne vient pas des gouvernements, auxquels, du reste, nous ne demandons qu'une faveur, sans espoir de l'obtenir jamais : celle de ne pas nous susciter d'entraves....

L'argent ne vient pas de l'Eglise, à laquelle on a confisqué son territoire et ses biens. Depuis 1872, le gouvernement a mis la main sur les fonds de la Propagande elle-même, sans égard pour leur caractère international, pour leur origine et pour leur but.

L'argent ne vient pas des Ordres religieux, des Congrégations ou des Séminaires apostoliques. A grand'peine ils se chargent de faire les frais d'éducation de leurs aspirants, mais il ne peut être question pour eux de les entretenir à l'étranger.

D'où vient l'argent ?

Messieurs, les empereurs, les rois et les présidents s'étant retirés d'eux-mêmes, la Providence les a remplacés : les enfants du peuple seront ses missionnaires et les sous du peuple leur fourniront leur budget. Charlemagne est mort, et saint Louis, et François I^{er}, et Louis XIV, et tant d'autres ; Philippe II ne regarde plus le soleil se lever à chaque heure du jour sur un de ses Etats ; Emmanuel le Fortuné n'arme plus de caravelles pour les mers lointaines. Et c'est, hélas ! depuis que leurs successeurs ont abandonné leur mission dans le monde, que chaque année emporte un lambeau de leur grandeur. Mais il reste à Dieu le prêtre, le

séminariste, le simple chrétien, le travailleur, la mère de famille, l'humble servante et le petit enfant. Et c'est dans ce milieu qu'en 1822, à Lyon, s'est constituée l'Œuvre de la Propagation de la Foi dont chaque associé donne un sou par semaine aux ouvriers de l'Évangile : d'où, cette année, 6,436,803 fr. 50 (1).

Mettons 7 millions, et partageons-les entre les 70,000 missionnaires que nous avons trouvés dispersés dans le monde, nous aurons par an et par homme une moyenne générale de 100 francs.

Vous avez vu, Messieurs, d'où vient l'argent : voilà maintenant nos revenus, qui doivent nous suffire pour notre entretien, notre logement, nos voyages, notre personnel, nos constructions, nos frais de toute sorte, et nos dépenses d'agrément !

Le miracle est qu'on en sort toujours, ou à peu près, mais, à vrai dire, on ne fait réellement fortune qu'au paradis....

III

Si, du moins, les missionnaires trouvaient devant eux la voie nette ! Mais non. Les plus sérieux obstacles s'opposent à leur action, et c'est au milieu de difficultés perpétuelles qu'ils doivent avancer.

D'abord les deux grandes raisons qui sollicitent la liberté humaine dans un sens opposé au christianisme restent toujours celles que signalait saint Paul : *Judæis scandalum, Gentibus autem stultitiam*.

Pour les juifs et les musulmans, c'est-à-dire pour les individus et les peuples en possession d'une religion positive basée sur la connaissance et l'adoration d'un Dieu personnel, le christianisme est " un scandale ". Ils concevaient un Dieu assez puissant pour écraser tous les hommes, ils ne l'admettent pas assez bon pour sauver en s'incarnant et en mourant.

Quant aux " gentils ", aux peuples païens proprement dits, qui, étrangers à la race de Sem, ont perdu la claire notion de Dieu, le christianisme est surtout une " folie ", car c'est une religion qui, au lieu de les sanctionner, condamne les grandes passions de l'humaine nature, l'orgueil, la concupiscence et la poursuite effrénée des biens de ce monde.

Voilà, d'une façon générale, les deux grands obstacles. L'un tiré du dogme, l'autre de la morale chrétienne, et se réunissant souvent dans l'esprit et le cœur de l'homme.

Mais, en même temps, l'apostolat est directement combattu par les religions adverses qui, précisément, puisent leur force dans ce qui fait notre faiblesse : les passions, les ignorances, les préjugés, la force de l'habitude, les organisations sociales, l'opposition constante des gouvernements indigènes, qui voient, derrière le missionnaire, l'ombre du conquérant européen.

En ce moment même, on parle beaucoup du protectorat des missions catholiques. Charmante concurrence ! Parmi les sec-

(1) Il est juste d'ajouter ici les recettes de l'œuvre de la Sainte-Enfance, 3,397,617 fr. 18, partagés entre 181 missions pour l'éducation des enfants nés de païens. L'œuvre des écoles d'Orient a, de son côté, reçu 271,349 fr. 55.

taires le
rie, c'est
rément,
sera, qu
de comp
de voir a
" l'antiel
pays con
naires, o
pénétrat
vait dign

Le

On m
Publique
enseigne l
qui partic
écoles pub

Une c
quelque c
grands les
l'applicati

Et voi
ments app
notre livra
sumé les c

" C'es
que ce rég
n'en savon
vront et q
dans nomb

La dé
reusement
parle ne pe
de classe a
commentai
à l'enseign

taires les plus avérés du protestantisme ou de la Franc-Maçonnerie, c'est à qui nous témoignera le plus d'intérêt. Grande, assurément, est notre reconnaissance; mais combien plus grande elle sera, quand ce protectorat rachètera par son efficacité ce qu'il a de compromettant et d'*insincère*! En tout cas, c'est une merveille de voir avec quelle facilité cet étrange produit qu'on appelle "l'anticléricalisme" redevient article d'exportation, dès que, le pays convoité étant occupé par nombre d'agents et de fonctionnaires, on suppose n'avoir plus besoin de missionnaires pour la pénétration; avant, plus ils avaient d'influence, plus on les trouvait dignes d'intérêt; après, plus ils en ont, moins ils valent....

(A suivre)

Le mouvement catholique

AU CANADA

On mande de Winnipeg que le département de l'Instruction Publique est à rechercher par voie d'enquête s'il est vrai qu'on enseigne la religion dans les écoles des arrondissements français qui participent à la subvention provinciale en vertu de la loi des écoles publiques.

Une dénonciation de ces écoles sera sans doute partie de quelque coin obscur, forçant le gouvernement à ouvrir tout grands les yeux qu'il consentait apparemment à tenir mi-clos sur l'application de ses lois persécutrices.

Et voilà la liberté laissée aux catholiques par les adoucissements apportés au fameux arrangement Tarte-Greenway. Dans notre livraison du 6 octobre dernier, nous disions, après avoir résumé les conditions du *modus vivendi* :

"C'est on ne peut plus précaire. Que vaudra dans la pratique ce régime de tolérance mis à la merci du premier venu? Nous n'en savons rien, mais il y a gros à parier que les plaintes pleuvront et que dès lors l'usage des livres catholiques sera supprimé dans nombre d'écoles."

La dépêche que nous mentionnons ci-dessus paraît malheureusement nous donner raison. Il est vrai que l'enquête dont elle parle ne porte que sur l'enseignement de la religion, mais les livres de classe aidant à cet enseignement, par eux-mêmes comme par les commentaires qu'ils appellent, partageront sans doute le sort fait à l'enseignement religieux proprement dit.

Tout cela est précaire, très précaire. C'est la liberté qui tient à l'épée de Damoclès.

Les catholiques de Montréal se plaignent de la répartition de la taxe scolaire, qui les met dans une position impossible. Ils ont nommé une délégation chargée de se rendre auprès des ministres et de leur présenter un mémoire contenant l'exposé de leurs griefs. Nous donnons ci-dessous la conclusion de ce document :

“ Les catholiques de Montréal se trouvent dans la position la plus fautive qu'il est possible de supposer ; leurs revenus sont limités à la somme que peut produire la taxe imposée sur la propriété, laquelle est fixée à $\frac{1}{4}$ de centin dans la piastre, mais leurs obligations sont illimitées ; la population s'accroît tous les ans d'un grand nombre de familles venant de toute part ; les écoles des anciennes paroisses deviennent trop petites ; dans les nouvelles paroisses, on est obligé de placer les classes dans le sous-sol des églises temporaires, et l'argent manque même pour payer le maigre traitement des instituteurs. Pour obvier à ce triste état de choses, nous proposons la répartition de la taxe d'après la population scolaire, ou nous demanderons au gouvernement le pouvoir de préparer en temps opportun le budget pour l'année scolaire alors suivante, et l'obligation pour la corporation de prélever une taxe suffisante pour rencontrer ce budget ; et c'est ainsi que les choses se passent dans la plupart des villes des Etats-Unis, et aussi, nous dit-on, dans la province d'Ontario.

Les ministres ont promis d'étudier la question.

On dirait que le monde officiel multiplie comme à plaisir les difficultés autour des catholiques, dans la malheureuse province du Manitoba. Le voilà maintenant qui s'en prend aux Galiciens établis dans la province. Voici les renseignements que nous apporte à ce sujet notre confrère du *Manitoba* :

“ La plus grande partie des Galiciens établis dans notre province sont des catholiques du rite grec. Ils veulent avoir des écoles catholiques. Des efforts sont faits pour les en détourner. Nous avons signalé le fait il y a déjà quelques semaines. Le 14 du courant, le *Free Press* publiait un document dont l'agent du gouvernement, M. Paul Wood, se faisait le parrain. Dans ce document, un M. Fekula, l'un des Galiciens du Lac Dauphin, prétendait parler au nom de tout son groupe, demandait d'urgence l'établissement d'écoles publiques. Seize autres noms accompagnaient celui de Fekula.

“ Il était évident que ce document n'avait aucun poids. Seize ou dix-sept signatures sur un groupe de deux à trois cents familles, c'est plutôt mince.

“ Ce qu'il était facile de pénétrer, le Rév. Père Albert Kurlaw, oblat et missionnaire en cette province, l'a mis au grand jour.

“ C
rant un
il établ
en effat
ces dix-
a au-de
Lac Da
tholiqu
“ L
milles a
naissent
“ Q
par M. M
lawy do
“ Il
penaud,
venture
“ P.
est écrit,
établisse
de M. W
des vœux
tholiques

Il est
fet d'une
désir de
dans cette
difficultés
Cette
fait agent
d'être bien
ment. M.
rale les m
politique p
tés cathol
faire peser
lieu la conc

Les ca
école sépar
rées sont s
actuellement
que la loi le
per de leurs
d'employer
soient, et q

“ Ce missionnaire publiait dans le “ Free Press ” du 19 courant une lettre, très courte, mais très concluante, dans laquelle il établit que M. Michael Fekula et ses seize acolytes sont bien, en effet, opposés aux écoles catholiques ; seulement, ajoute-t-il, ces dix-sept personnages ne représentent qu'eux-mêmes. Or, il y a au-delà de trois cents familles galiciennes, dans la région du Lac Dauphin, qui ont exprimé leur désir d'avoir des écoles catholiques.

“ Le Rév. Père Kulawy affirme aussi que ces trois cents familles appartiennent à l'église catholique du rite grec et reconnaissent le Pape comme leur Pasteur suprême.

“ Quant à l'histoire de l'église galicienne, telle que relatée par M. Michael Fekula, c'est un conte auquel le Rév. Père Kulawy donne le plus formel démenti.

“ Il n'est pas étonnant, après cela, que M. Paul Wood, tout penaud, admette avoir fait une boulette. Reste à savoir si l'aventure lui servira de leçon.

“ P. S. Non, la leçon n'a pas servi. Depuis que notre article est écrit, de nouvelles correspondances ont été échangées. Elles établissent la correction du Rév. Père Kulawy, et l'incorrection de M. Wood, que l'on retrouve encore faisant du zèle à l'encontre des vœux, formellement exprimés, des familles galiciennes catholiques.”

Il est difficile de ne pas voir dans ces menées incessantes l'effet d'une haine, non pas accidentelle, mais systématique, et le désir de tenir toujours ardent le feu de la discorde religieuse dans cette partie du pays. Il est inutile de se demander à qui ces difficultés profitent exclusivement.

Cette fois, c'est un agent du gouvernement fédéral qui se fait agent de trouble et de discorde. Il paraît que c'est le moyen d'être bien vu de son maître et d'acquérir des titres à l'avancement. M. Sifton aurait-il décidé de transporter dans l'arène fédérale les méthodes qui l'ont rendu si tristement notoire dans la politique provinciale au Manitoba ? Nous espérons que les députés catholiques s'occuperont de tirer cette affaire au clair et de faire peser sur qui de droit les responsabilités auxquelles donne lieu la conduite d'un fonctionnaire trop besogneux.

Les catholiques de Régina, T. N. O., ont décidé d'établir une école séparée. Cette décision est fondée sur ce que les écoles séparées sont seules conformes à leurs convictions religieuses ; qu'il y a actuellement parmi eux 120 enfants en âge de fréquenter l'école ; que la loi leur permet d'établir une école de leur choix sans s'occuper de leurs concitoyens protestants ; que les protestants refusent d'employer des instituteurs catholiques quelque compétents qu'ils soient, et que les catholiques paient aujourd'hui en taxes une

somme suffisante pour l'entretien d'une école où ils pourront employer des instituteurs partageant leurs convictions religieuses.

Il paraît que cette décision n'est pas du goût des protestants de la ville, qui restent avec deux grandes écoles dispendieuses sur les bras et qui sont déjà lourdement taxés. Heureusement ils ne peuvent rien légalement contre cette initiative de nos coreligionnaires qu'ils ne doivent qu'à leur intolérance. Ils paraissent marris aujourd'hui de n'avoir pas été plus conciliants dans le passé, mais il est sans doute un peu tard.

Mgr. Gauthier, archevêque de Kingston, vient de nommer M. l'abbé Thos. Kelly, V. G. à la cure de Smith's Falls. C'est une grande perte pour la commission des écoles séparées de Kingston, dont l'abbé Kelly était depuis dix ans le président. Il avait su donner une gaande impulsion à la cause de l'éducation, à laquelle il s'était particulièrement dévoué, et sous sa direction, les écoles catholiques de la ville avaient fait des progrès dont témoignait hautement le succès de leurs élèves dans les concours publics. A ce point de vue, son départ sera très regretté par nos coreligionnaires de Kingston, bien que, par ailleurs, ils soient contents de le voir appelé à la tête d'une paroisse aussi importante que celle de Smith's Falls où, on peut en être sûr, il laissera également la trace de ses œuvres.

AUX ETATS-UNIS

Un M. Calvert, démocrate, député à la législature du Missouri, a déposé devant la Chambre un projet de loi aux fins d'obliger tous les enfants de 8 à 16 ans à fréquenter les écoles publiques durant quatre mois, chaque année, à moins de maladie. Les parents qui contreviendront à cette exigence seront passibles d'une amende de dix piastres pour chaque contrevenon. Les instituteurs des écoles publiques de l'Etat devront s'enquérir des motifs de la non-fréquentation de ces écoles par les enfants de l'âge indiqué, et si ces motifs ne sont pas de ceux qui peuvent légalement excuser les parents, faire contre ceux-ci une déclaration à cet effet, sous serment, devant le juge de paix le plus rapproché.

C'est encore ce que nous avons vu de plus attentatoire à la liberté d'enseignement dans la grande république, et ce n'est pas peu dire.

loi d
-aien
que
des
fient

souff
préc
l'occ
très
paroi
au m
de po
de Qu
que n
d'infir
les ins

D
zeitun
Gibbon
de Noé
serait a

El
annonc
San Ju

Dan
Girard
de la D
note les
titut des
rente. V
France à
les partic
un succès

Nous ignorons le sort que la législature a fait à ce projet de loi digne de figurer parmi les législations les plus oppressives qui aient jamais été dirigées contre l'Eglise catholique. Qu'il faut donc que la vérité ait de puissance, pour qu'on cherche à l'étouffer par des moyens aussi peu avouables, de la part de gens qui se glorifient d'être les partisans de la plus grande liberté pour tous !

Nous avons déjà fait remarquer que l'Eglise des Etats-Unis souffre du petit nombre des vocations sacerdotales. Mgr. Shanley, prêchant l'autre jour dans la cathédrale de St. Paul, Minn., à l'occasion de la première messe d'un jeune prêtre, a commenté très favorablement le fait que c'était le neuvième prêtre que la paroisse avait donné à l'Eglise. Or, cette paroisse est établie depuis au moins cinquante ans, et depuis vingt ans elle compte un chiffre de population assez considérable. Une paroisse de la province de Québec qui, après 50 ans d'existence, n'aurait encore fourni que neuf prêtres à l'Eglise se croirait flétrie comme un centre d'infidélité. Mais aux Etats-Unis, le mal s'explique, étant donnés les institutions, les caractères et les mœurs.

D'après les correspondants romains de la *Koelnische Volkszeitung* et de la *Vérité* de Paris, la lettre du Pape au cardinal Gibbons serait partie de Rome le lendemain ou le surlendemain de Noël. Ce renseignement est sûrement inexact, car la lettre serait aujourd'hui tombée dans le domaine de la publicité.

El Tiempo, le journal catholique bien connu de Mexico City, annonce le transfert de Mgr. Matz, de Denver, Col., au siège de San Juan de Porto Rico. La nouvelle n'est pas confirmée.

Dans notre livraison du 12 janvier, nous parlions des Frères Girardus et Paulian comme appartenant à l'Institut des Frères de la Doctrine Chrétienne. C'est par inadvertance que cette note les rattachait à cet Institut, tous deux appartenant à l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, une congrégation différente. Voilà maintenant 61 ans que ces derniers sont arrivés de France à Montréal, et ils sont aujourd'hui répandus dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, où ils enseignent avec un succès remarquable.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Le Souverain Pontife, vient d'adresser aux archevêques et évêques de l'Amérique latine une lettre très importante que nous publions en tête de notre présente livraison.

Le concile que Léon XIII convoque ainsi est l'aboutissant d'une série de démarches tendant toutes au relèvement des églises de l'Amérique latine et qui remontent à quinze ans. Il sera vraisemblablement pour ces églises le point de départ d'une ère nouvelle, toute pleine de prospérité et de grandeur.

—A l'occasion des dernières causes portées devant la Sacrée Congrégation des Rites, l'un des correspondants de la *Croix* à Rome adresse à ce journal des renseignements très intéressants et que l'on nous saura gré de reproduire :

Les Congrégations des Rites sont de trois sortes.

On trouve en premier lieu les Congrégations de la Rote qui se composent des prélats de la Rote, avec les cardinaux ponents des diverses causes, le préfet des Rites, le promoteur et sous-promoteur de la foi. Cette première classe de Congrégations est chargée de décider de la validité des procès, apostoliques ou non, qui sont faits pour les causes des saints. Elle donne aussi son jugement sur le non culte et sur la renommée de sainteté et de miracles (*de fama sanctitatis virtutum et miraculorum in genere*) qui précède le procès dit des vertus héroïques.

Ainsi qu'on le voit, ce groupe de séances est uniquement consacré aux causes des saints et a pour mission de débarrasser le terrain des obstacles juridiques ou autres qui pourraient entraver la discussion des vertus ou des miracles.

Le second groupe s'occupe exclusivement des vertus et des miracles du serviteur de Dieu. Ces Congrégations sont antépréparatoires, préparatoires et générales.

La Congrégation antépréparatoire se tient dans les appartements du cardinal ponent de la cause, et les consultants y donnent leur vote sur les questions qui leur sont soumises et roulent, soit sur les vertus héroïques, soit sur les miracles. Cette première séance est la plus importante, c'est là où on examine les principaux obstacles qui se dressent contre cette cause, et les moyens que proposent la postulation et les avocats pour la résoudre.

Ce premier stade heureusement franchi, il y a la Congrégation préparatoire qui se tient au Vatican. Les cardinaux écoutent les votes des consultants, mais gardent le silence.

Dans la Congrégation générale, les consultants et les cardinaux donnent leur vote devant le Souverain Pontife, qui ne prend aucune décision, se réservant, après avoir consulté Dieu dans la prière, de la faire connaître plus tard.

Il y a enfin une troisième classe de Congrégations des Rites, c'est la Congrégation dite Ordinaire, parce qu'on y discute les multiples matières qui relèvent de ce tribunal, approbation des

prop
solut

F

Paris
dre à
Le co
prend
sidé p
Paris,
Mun, c
généra
Delair
amiral
tage d
Pagès,
Ce
la pre
Péchen

L'I
grand i
sorte d
tenus a

Les
une tell
tout en

Pla
profond
tions to
formes e
initiativ

Dep
dans l'on
sent spé
magnifig
s'agit du
tion des
lointaine
sionnaire

Un t
où l'actio
image inf

Cepet
ignorante
simple ma
sans fauss

C'est
rendre ho

propres ou des offices propres, décrets généraux ou particuliers, solution de doutes liturgiques, introduction de causes, etc.

FRANCE.—Dans une réunion tenue à l'Institut catholique de Paris, il a été décidé que les œuvres catholiques devraient prendre à la prochaine exposition universelle une part des plus actives. Le comité chargé d'assurer le succès de cette participation comprend des catholiques très en vue, prêtres et laïques. Il est présidé par Mgr. Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris, assisté comme vice-présidents, de MM. le comte Albert de Mun, de l'Académie française, député du Finistère, secrétaire général de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers; Alexis Delaire, secrétaire général des Unions de la paix sociale; vice-amiral comte Lafont, président de la Société centrale de sauvetage des naufragés et de la Société des œuvres de mer; Antonin Pagès, patronages de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Ce comité a adressé au public un manifeste dont nous citons la première partie qui caractérise le but poursuivi par Mgr. Péchenard et ses amis :

L'Exposition universelle de 1900 n'aura pas seulement un grand intérêt industriel et commercial : elle sera l'occasion d'une sorte de revue générale des efforts accomplis et des résultats obtenus au point de vue social pendant le XIXe siècle.

Les catholiques français ne peuvent demeurer étrangers à une telle enquête, solennellement ouverte sous les yeux du monde tout entier.

Placés, au début de ce siècle, par suite des transformations profondes de l'ordre religieux, social et politique, dans des conditions toutes nouvelles, ils ont aussitôt adapté leur action aux formes et aux besoins de leur temps, avec l'esprit de féconde initiative qui est leur force et leur honneur.

Depuis soixante ans surtout, leurs œuvres se sont multipliées, dans l'ordre moral, intellectuel et économique : celles qui s'adressent spécialement aux travailleurs, ont pris en particulier un essor magnifique. Rien n'a été épargné pour le bien du peuple, qu'il s'agit du salut des âmes, de la culture de l'esprit, de l'amélioration des conditions, du souci de la vie matérielle ; dans les régions lointaines où s'exerce l'influence des nations chrétiennes, nos missionnaires ont été partout les pionniers de la civilisation.

Un tableau d'ensemble du mouvement social au XIXe siècle, où l'action catholique n'aurait pas sa place, ne serait donc qu'une image infidèle de la réalité.

Cependant, l'opinion publique est trop souvent, à cet égard, ignorante ou égarée. L'heure est propice pour l'éclairer par la simple manifestation des faits, exposés sans jactance, mais aussi sans fausse modestie.

C'est un devoir, pour les fils de l'Eglise catholique, de lui rendre hommage en faisant connaître les œuvres suscitées par

son esprit et soutenues par la foi : c'est aussi leur devoir envers la patrie française de montrer ce qu'ils ont fait pour elle, et quel dévouement constant et pratique ils apportent à son service.

Dans ces sentiments, un comité chargé d'encourager et de favoriser, par tous les moyens, la participation des catholiques à l'exposition de 1900 a été constitué sous le haut patronage de S. Em. le cardinal archevêque de Paris.

Nous venons, au nom de ce comité, faire appel à votre concours.

—On a livré à un public restreint il y a quelque temps, le discours de clôture du dernier convent maçonnique français (Grand Orient). Ce discours, qui doit être considéré comme l'expression des vœux et de l'esprit du convent, a cette année été prononcé par le F. A. Bourceret, 33e, publiciste, rédacteur au journal la *Lanterne*, membre du conseil de l'Ordre et du Grand Collège des Rites, président de la Maison de secours du Grand Orient de France.

L'orateur, faisant allusion à l'attitude prise par les francs-maçons dans l'affaire Dreyfus, a d'abord flétri "la bande sans scrupules qui obéit aveuglement au mot d'ordre des éternels ennemis de toute liberté, de toute justice, au mot d'ordre de l'Eglise et de ses congrégations." Il a ensuite déclaré "que l'esprit de justice est inconciliable avec la religion catholique elle-même," et constaté que c'est là une des vérités à l'égard desquelles il y a parfait accord entre les Francs-Maçons du Grand-Orient.

Tout son discours d'ailleurs respire la haine de l'Eglise. Nous en citons encore quelques lignes :

Il n'y a pas, il ne peut y avoir un seul maçon qui n'ait appris dans sa Loge à se prémunir contre l'œuvre de dépression intellectuelle que poursuit l'Eglise dans la société, et cela depuis quinze siècles, et qui ne sache à quels dangers on expose les cerveaux à qui l'on inflige l'empreinte atrophiante des dogmes catholiques. (Vifs applaudissements.) (p. 10.)

Voilà ce que pensent de l'Eglise catholique les francs-maçons du Grand Orient de France.

—On est à organiser un pèlerinage national d'hommes à Lourdes pour le mois d'avril 1899.

Voici, la composition du comité chargé de l'organisation de ce pèlerinage :

Président d'honneur : Mgr. Billière, évêque de Tarbes.

Membres du comité : Mgr. Le Roy, supérieur général des Pères du Saint-Esprit.—Mgr. Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris.—R. P. Augier, supérieur général des Oblats de Marie.—R. P. Bailly, des Augustins de l'Assomption.—R. P. Dehon, supérieur-général des prêtres du Sacré-Cœur.—R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes.—R. P. du Lac, de la Compagnie de

Jésus.

études

Léon I

P. Lec

—R. P.

Marie-

M. le c

Se

Chapel

Barre,

Po

solitud

Po

Witry-

—C

témoign

saire.

Au

bonnets

ré, la L

de Suiss

suivant

quent ja

rengaine

Je n

prochain

épouser

pasteur

a bien au

pourtant

coutumes

Payerne,

la premiè

et de l'inf

—No

can un no

l'occasion

"renouve

filial, de s

enseignem

vaux." I

adressé à

lettre don

Sa Sai

ment filial

née. L'At

daigné voi

Jésus.—M. l'abbé Fonsagrive, directeur du Cercle catholique des étudiants.—M. l'abbé Garnier, missionnaire apostolique.—M. Léon Harmel.—R. P. Laurent, supérieur des Maristes à Paris.—R. P. Leclerc, supérieur général des Pères de Saint-Vincent de Paul.—R. P. Léon de Molay, provincial des Frères Mineurs.—R. P. Marie-Antoine, Capucin.—R. P. Maumus, des Frères Prêcheurs.—M. le comte Albert de Mun, député.

Secrétaires : Pour la direction : R. P. Lemius, supérieur des Chapelains de l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre, rue de la Barre, 31.

Pour la propagande : R. P. Fontan, missionnaire du travail, solitude Saint-Antoine, Tarbes.

Pour l'organisation des trains : M. l'abbé Bonnaire, curé de Witry-les-Reims (Marne).

—On ne doit jamais laisser passer l'occasion d'enregistrer un témoignage intéressant, surtout lorsqu'il émane d'un adversaire.

Au cours d'une polémique avec M. Buisson, l'un des gros bonnets de l'enseignement officiel en France et anticlérical déclaré, la *Libre Parole* a publié une lettre que le dit Buisson adressait de Suisse au fameux pasteur Steeg. Nous en coupons l'extrait suivant que l'on pourra servir à l'occasion aux gens qui ne manquent jamais d'essayer à embêter les catholiques avec la vieille rengaine de la prétendue supériorité des nations protestantes :

Je ne vous ai pas encore, je crois, mon cher ami, annoncé mon prochain mariage. Permettez-moi de vous en faire part. *Je dois épouser Mlle de Ribaucourt, une mienne cousine dont le père est pasteur à Payerne*, pasteur très faiblement orthodoxe ; mais on a bien autre chose à faire dans ces pays protestants, si vantés pourtant ; *la corruption y est affreuse. Vous n'avez pas l'idée des coutumes immorales qui règnent dans ces quartiers-là, Moudon, Payerne, Lucerne et environs.* Je vous engage à les venir visiter la première fois que vous ferez l'éloge du protestantisme vaudois et de l'influence de la Bible.

—Notre illustre confrère l'*Univers* vient de recevoir du Vatican un nouveau témoignage de confiance des plus flatteurs. A l'occasion du nouvel an, notre confrère, selon sa coutume, avait "renouvelé au Souverain Pontife l'assurance de son dévouement filial, de son obéissance absolue, confiante, agissante, à tous ses enseignements, et sollicité une bénédiction qui fortifierait ses travaux." Le cardinal Rampolla, secrétaire d'état pontifical, a adressé à M. Eugène Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, une lettre dont voici la partie principale :

Sa Sainteté a particulièrement agréé l'hommage de dévouement filial que vous lui avez renouvelé au commencement de l'année. L'Auguste Pontife, en me chargeant de vous remercier, a daigné vous accorder à vous et à tous vos collaborateurs une nou-

velle bénédiction, afin que celle-ci vous communique une force nouvelle et une nouvelle constance à suivre, comme dans le passé, la ligne de conduite tracée par Sa Sainteté.

—Les *Missions catholiques* du 6 janvier publient la note suivante, sous le titre *Chronique de l'Œuvre* :

M. Martial de Prandières a été nommé président du Conseil central de l'Œuvre de la Propagation de la Foi à Lyon, en remplacement de M. le comte des Garets, qui, par de pressantes instances, a imposé sa démission en la motivant sur son grand âge.

M. des Garets, depuis quarante ans membre du Conseil, le présidait depuis trente ans. Il avait succédé à ce titre à M. de Prandières, le père du président actuel.

M. des Garets continue à faire partie du Conseil avec le titre de président honoraire que lui a décerné le vote unanime de ses collègues.

—Suivant un engagement pris à la tribune par le cabinet, le ministre des Cultes a fait disparaître la plupart des suppressions de traitements ecclésiastiques jusqu'ici décrétées.

ANGLETERRE.—Nous avons annoncé, croyons-nous, il y a déjà un certain temps, la fondation à Rome par Léon XIII d'un collège où les ministres anglicans convertis pourraient se préparer au sacerdoce. Le *Tablet* nous annonce que le vieux Pontife vient de contribuer pour 400,000 livres au fonds destiné à assurer le maintien de cette institution et dont l'administration est confiée à l'archevêque de Westminster.

—On annonce la conversion au catholicisme de MM. A. W. Bennett, A. W. Mitton et W. R. Clarke, pasteurs anglicans.

IRLANDE.—M. Balfour, leader du parti conservateur aux Communes d'Angleterre, annonce son intention d'essayer de résoudre par voie législative le problème soulevé par les revendications catholiques en matière d'éducation universitaire. Il se propose de demander au parlement la création de deux universités fonctionnant d'après les mêmes principes, mais dont l'une aura pour directeurs des protestants et l'autre des catholiques, ce qui aura pour effet de constituer en chaque université une sorte d'atmosphère catholique ou protestante. L'Etat ne donnera aucun subside qui puisse servir à l'enseignement de la philosophie, de la théologie ou de l'histoire moderne. On est loin, on le voit, de la fondation d'une université catholique. Il s'agit simplement de la fondation d'une université que les catholiques irlandais puissent, sans danger, fréquenter.

Si nous comprenons bien l'article publié dans une livraison

récent
projet
O

Meath
grand

Al
allema
loi déc
nombre
adopté
si le Co
que les

—L
législat
d'Europ
Voi

L'A
ternatio
A la
dont l'ap
en 1895.
mettre e

Cett
dimanch
d'obliger
absolue o
peuvent,
ches et fé
vent édic
terdit ces

Les n
public. I
pour les o
divers con
travaux e
Cett
listes et e

—On
gieuse qui
employées

Les tr
tiennent à

récente du *Nineteenth Century* par Mgr. l'évêque de Limerick, le projet de M. Balfour sera accepté par les évêques irlandais.

On s'attend à une rude bataille au Parlement.

—La race irlandaise pleure en Mgr. Nulty, évêque défunt de Meath, l'un de ses fils les plus illustres, un grand évêque et un grand patriote.

ALLEMAGNE.—Le télégraphe nous apprend que le Reichstag allemand a adopté en première et seconde lecture un projet de loi décrétant le rappel en Allemagne des Jésuites expulsés depuis nombre d'années. Ce n'est pas la première fois que le Reichstag adopte de pareils projets de loi. Toute la question est de savoir si le Conseil fédéral, en réalité l'empereur allemand, permettra que les résolutions du Reichstag aient effet.

—La *Vie catholique* expose dans un court article l'état de la législation concernant le repos dominical dans les principaux pays d'Europe.

Voici ce qu'elle dit de l'Allemagne :

L'Allemagne a pris, en 1890, l'initiative d'une conférence internationale ayant pour objet le repos du dimanche.

A la suite de cette conférence, elle édicta, en 1891, une loi dont l'application fut faite au commerce en 1892, et à l'industrie en 1895. On avait voulu donner aux intéressés le temps de se mettre en mesure d'exécuter les nouvelles prescriptions.

Cette loi interdit totalement ou partiellement le travail du dimanche dans la plupart des industries. Elle défend aux patrons d'obliger les ouvriers à travailler ce jour, sauf les cas de nécessité absolue ou technique. Les commis, employés et apprentis ne peuvent, en général, être occupés plus de cinq heures, les dimanches et fêtes, sans préjudice des restrictions plus fortes que peuvent édicter les législations particulières. Le colportage est interdit ces jours-là.

Les magasins doivent être fermés pendant les heures du culte public. Noël, Pâques et Pentecôte sont jours de liberté complète pour les ouvriers et employés. Des exceptions sont faites pour divers commerces, boulangers, bouchers, brasseurs, et pour les travaux considérés comme urgents.

Cette législation est généralement approuvée par tous : socialistes et croyants.

—On vient de fonder à Berlin une nouvelle congrégation religieuse qui s'occupera spécialement des femmes et des jeunes filles employées dans le commerce et l'industrie berlinoise.

Les trois fondatrices de cette nouvelle congrégation appartiennent à la plus haute noblesse.

RUSSIE.—La nouvelle, lancée par certains journaux italiens, de la création d'une nonciature pontificale en Russie, a rappelé l'attention du public sur les relations actuelles et passées de la Russie et du Saint-Siège, ainsi que sur les importantes négociations qui sont réellement en cours en ce moment entre la grande puissance schismatique et le chef suprême de l'Eglise catholique, et l'œuvre de réunion de l'Eglise schismatique à l'Eglise catholique à laquelle travaille avec tant d'ardeur le Souverain Pontife.

Quant à la nouvelle elle-même, elle paraît n'être point fondée. Elle a déjà été démentie par le correspondant romain de l'*Univers-Monde* et, dans le *Bulletin de la Vie catholique*, Richeville s'exprime ainsi :

La nouvelle de l'établissement d'une nonciature apostolique à Saint-Petersbourg n'est pas vraie ; elle ne le sera jamais. Aussi longtemps que la Russie n'aura pas évolué vers l'unité romaine, le tzar ne donnera pas à un représentant de la Papauté le premier rang dans la hiérarchie des postes diplomatiques. La tradition est formelle sur ce point. Mais ce qui est vrai, ce qui est tout aussi important, c'est que Nicolas II a ouvert avec le Saint-Père des pourparlers confidentiels, sur lesquels la discrétion nous fait un devoir de garder le silence. Ces pourparlers visent un double objet : le resserrement des liens diplomatiques entre Rome et Saint-Petersbourg et une politique d'apaisement à longue échéance.

Richeville donne ensuite son appréciation sur la politique suivie par Nicolas II, la situation religieuse en Russie et les chances de succès qu'offre l'œuvre de réunion.

Nous citons cette page intéressante :

Des son avènement au pouvoir, Nicolas II a exprimé au Pape ses sentiments de déférence et ses intentions pacifiantes. La jeune tsarine, éclairée, libérale et pleine d'énergie, seconde les vues lointaines de l'empereur. Le libéralisme vivace et généreux de Nicolas II a une double source supérieure : son cœur et une grande idée internationale. Inaugurer une espèce d'édit de Nantes en Pologne pour fermer les frontières du côté de l'Occident ; fluir en paix l'œuvre d'expansion coloniale en Asie ; rapprocher dans la péninsule balkanique les diverses branches religieuses de la race slave ; s'appuyer sur la Papauté, puissance morale de premier ordre, organe générateur de paix et de progrès : tel est l'idéal de Nicolas II.

C'est pourquoi il n'a cessé de faire une cour discrète au Saint-Père. En toute rencontre, il a rendu à Léon XIII des hommages précieux. Dernièrement encore, un de ses confidents a été chargé de mettre aux pieds du Saint-Père les sentiments d'admiration du Tsar. Grâce à ce va-et-vient de bons procédés entre les deux souverains, la question polonaise est entrée dans une phase d'assoupissement. Les bureaucrates et les impatientes en Pologne avaient été sur le point de brouiller les gens et d'embrouiller les choses. Le point si délicat de l'éducation dans les séminaires

avait
excité
sante
aujourd'hui
même
exil, p
pontif
N
ronner
tion d
d'attra
deux E
pape :
Il nous
l'unité
rissons
homme
volonté
pas le c
rum—
les évé
unité s'é
bourg,
clergé s
russe es
senti le
païen.
Les
avec Ro
internat
cipe de
le signa
Un prin
ment de
res de l'
aspirent
le recon
plaisanc
glise schi
vœux et
d'un ouv
doxe, me
les points
primauté
çais par u
d'olivier.
Ce ra
notzeff,
procureur
réunion, n
Je n'entre
point une
esprit, il a

avait rouvert toutes les disputes. Un mémoire du Vatican avait excité les esprits à Saint-Petersbourg. Mais l'intervention apaisante de Nicolas II et de Léon XIII a calmé l'effervescence, et, aujourd'hui le différend peut être considéré comme aplani. En même temps, Mgr. Symon, qui avait été envoyé en disgrâce et en exil, pour n'avoir pas strictement exécuté la convention russo-pontificale, aura bientôt une autre destination.

Nous verrons prochainement ces essais de pacification se couronner dans une œuvre supérieure. La Russie en attend la solution de l'affaire polonaise. Le Saint-Siège en espère un principe d'attraction pour amener graduellement une entente entre les deux Eglises. On a méconnu jusqu'ici la politique d'union du pape : ici, on l'a taxée de chimère ; là, d'impuissante ambition. Il nous semble que c'est le rôle du Vicaire du Christ de "réver" l'unité de la foi et de l'obéissance. Nous qui souffrons et qui périssons dans la plaine, nous n'avons point le regard circulaire des hommes responsables placés sur les hauteurs. Nous sommes des volontés routinières et des intelligences fragmentaires. Tel n'est pas le cas du Pape. Placé au sommet des choses—*cacumina rerum*—comme disaient les anciens, il lit à la fois dans les âmes et les événements. Or, en Orient comme en Russie, un travail d'unité s'ébauche dans les consciences. A Moscou, à Saint-Petersbourg, à Kiev, dans l'Académie, aux Universités, parmi l'élite du clergé se produisent des mouvements d'opinion vers l'unité. L'âme russe est profondément, éminemment religieuse. Elle n'a pas senti le contact de deux siècles d'individualisme et d'humanisme païen.

Les hommes politiques sentent instinctivement que l'union avec Rome prêterait à la Russie un accroissement de puissance internationale. L'élite intellectuelle verrait dans l'unité un principe de vie plus haute. Le clergé éclairé comprend que ce serait le signal de l'indépendance et d'une action morale supérieure. Un prince russe, très initié aux choses de la Coar et au mouvement des esprits, me disait un jour : "Presque tous les dignitaires de l'Eglise russe et la portion intelligente du clergé paroissial aspirent à l'union des églises. L'œuvre est ardue et longue : tous la reconnaissent, mais elle s'accomplira." Et il me citait avec complaisance le fait du Père Jean, un saint Vincent-de-Paul de l'Eglise schismatique, envoyant au curé catholique de Cronstadt ses vœux et ses sentiments de vénération. J'y ajoute la publication d'un ouvrage dû à une des meilleures plumes de la Russie orthodoxe, mettant à nu les paralogismes de la théologie officielle sur les points qui séparent Rome et Moscou, et, principalement, la primauté de Pierre. Cette œuvre sera bientôt traduite en français par un prélat établi à Rome : ce sera un premier rameau d'olivier.

Ce rapprochement, il est vrai, est combattu par M. Pobedonotzeff. Dans ses *Questions politiques, religieuses et sociales*, le procureur du Saint-Synode a consacré quelques pages à l'idée de réunion, naturellement pour en faire voir les côtés chimériques. Je n'entrerai point en discussion avec lui : M. Pobedonotzeff n'est point une âme religieuse : c'est un homme politique. Dans son esprit, il a identifié la question de race avec la question de reli-

gion. Il considère le schisme comme le principe d'union de tous les peuples slaves sous le sceptre des Romanoff. C'est la thèse de sa vie. Discuter avec ce parti pris, c'est augmenter l'obstacle. Un instant, on avait cru que Nicolas II s'affranchirait de ses conseils. Mais si cet esprit obstiné continue de siéger au Saint-Synode, il n'a plus l'influence dont il jouissait sous Alexandre III, son élève. Il nous semble qu'un homme est désormais impuissant dans la lutte contre une grande pensée et un courant historique. Ce qui, en ce moment, se prépare à Rome et à Saint-Petersbourg, rapprochera les deux confessions, en rapprochant les deux hommes.

A cet article de Richeville, nous croyons devoir ajouter un long extrait de la *Chronique des Missions* publiée par le *Le Témoin dans l'Univers-Monde*.

Après avoir exposé les résultats jusqu'ici obtenus par le Pape dans son œuvre d'union, le *Témoin* dit :

Ne soyons pas trop exigeants, et déclarons-nous satisfaits de ce qui a déjà été acquis. Les faits historiques ont une trop longue repercussion dans le temps pour que l'on puisse, en quelques années seulement, effacer toutes leurs conséquences ; d'autre part, les événements politiques peuvent activer ou enrayer, suivant leur direction, ce qui est commencé.

En écrivant ces dernières lignes, nous pensons surtout à la Russie que des âmes généreuses, animées du désir ardent de voir les frères séparés s'unir dans la même communion, aperçoivent déjà aux pieds du Pontife romain. Certes, dans le silence de leurs méditations, bien des pieux religieux, de l'Eglise dite orthodoxe, font des vœux pour la fin d'une séparation qu'ils déplorent avec une ardeur égale à la nôtre. Il y a plus de trente ans déjà, on pouvait constater, comme le faisait le livre de M. Marshall, sur les missions chrétiennes, traduit par M. Louis de Waziers, que plusieurs membres de l'Eglise nationale tournaient leurs espérances vers Rome. Un jour, Pierre le Grand, sollicité de rétablir le patriarcat russe supprimé, dit ces mémorables paroles que doivent approfondir les esprits réfléchis et dégagés des intérêts humains : " Je ne reconnais d'autre patriarcat légitime que l'évêque de Rome ; puisque vous ne voulez pas lui obéir, vous obéirez à moi seul : voici votre patriarcat ! " — Si les bonnes volontés des chrétiens moscovites qui veulent l'union se tournent vers l'Occident, on ne peut nier aussi qu'une détente ne se soit produite dans les rapports officiels du grand empire avec Rome. Toutefois, ne nous livrons pas à un enthousiasme irréfléchi : il n'y a pas de pire danger que de se cacher à soi-même la vérité ou de s'empêcher immédiatement d'une idée parce qu'elle répond à un désir.

Oui, nous devons nous réjouir de la reprise en 1894 des relations diplomatiques interrompues depuis tant d'années ; ce fait ne pourra qu'être utile aux catholiques qui vivent sous le sceptre des tsars ; il rendra leur condition meilleure. Un certain nombre de concessions de détails ont été faites. L'empereur traite le Pape avec égards et l'Académie impériale de Saint-Petersbourg s'est honorée en admettant au nombre de ses membres, en 1896,

dan
XII
men
pres
las
fure
Com
non
thies
papa

l'uni
bien
flanc
beau
slavis
cette
un pr

Père,
" les
divin
Slaves
Peters
les per
spiritu
joug p
du Sai
comme
Papi,

Q
sans di
devaie
des Eg
que les
activen

No
schisma
concessi
le tsar

Dan
tant du
élèves e
tant ses
pure doc
tantes".
ta : " Vo
nous aus
L'orthod
d'autant
l'industri
connue, s
accourir

dans une séance que présidait le grand-duc Constantin. S. S. Léon XIII, en même temps que le tsarevitch Georges. Tout dernièrement encore, à la grande réception donnée à la légation de Russie près le Saint-Siège à l'occasion de la fête patronale du tsar Nicolas II, un grand nombre de cardinaux et de prélats de marque furent accueillis avec tous les honneurs dus à leur rang élevé. Comme on l'a fait observer dans ce journal, c'était une réunion non seulement brillante, mais qui marquait le courant de sympathies si heureusement établi entre Saint-Petersbourg et la Rome papale.

Malgré tous ces symptômes favorables, on ne peut dire que l'union se fera vite ; elle se heurte, hélas ! à tout un ordre de choses bien difficile à effacer d'un trait de plume. La Russie porte à ses flancs la plaie du polonisme. Polonisme et catholicisme sont pour beaucoup même chose. D'autre part, les Russes confondent le slavisme avec la religion officielle ; or, il est difficile d'entamer cette idée. La confusion du régime politique et de la religion est un principe de mort.

Deux jours après la réception de M. Iswolski par le Saint-Père, en 1894, parut l'Encyclique *Præclara gratulationis* invitant " les hommes de toute terre et de toute nation, à l'unité de la foi divine ", mais l'appel du Pontife rencontra, chez la plupart des Slaves, du mauvais vouloir. Le *Journal ecclésiastique* de Saint-Petersbourg déclara, en substance, que s'unir à Rome était, pour les peuples slaves, renoncer à la liberté, se soumettre au joug spirituel du Vatican, et, subsidiairement, en quelque sorte, à son joug politique. Le *Branik* déclara que l'union était une utopie du Saint-Siège. La plus grande violence s'observa en Sibirie, comme le fait très bien ressortir dans son ouvrage, *I Slavi ed i Papi*, paru à Agram en 1897, M. l'abbé Jean Marcovic.

Quand Sa Sainteté Léon XIII invita les évêques orientaux, sans distinction de confession religieuse, aux conférences qui devaient se tenir au Vatican pour promouvoir l'union avec Rome des Eglises dissidentes d'Orient, les feuilles publiques racontèrent que les gouvernements grec et russe, ce dernier surtout, avaient activement travaillé à faire échouer le projet.

Nous n'insisterons pas sur le fait du baptême, dans l'Eglise schismatique, du petit prince Boris de Bulgarie, sur cette triste concession de Ferdinand qui valut à son fils d'avoir pour parrain le tsar et, à lui, d'être reconnu par son puissant voisin, en 1896.

Dans cette même année, au commencement d'avril, l'assistant du procureur général du Saint-Synode prononça, devant les élèves ecclésiastiques du séminaire de Tula, une allocution félicitant ses auditeurs d'appartenir à l'orthodoxie " qui a conservé la pure doctrine du Christ, en dépit des erreurs latines et protestantes ". S'élevant contre la Papauté, ce haut fonctionnaire ajouta : " Vous savez, sans doute, que Léon XIII a rêvé de jeter sur nous aussi ses filets. Ses efforts ne seront pas suivis d'effets. L'orthodoxe Russie ne s'est jamais inclinée vers Rome, et le fera d'autant moins que les étrangers eux-mêmes se convainquent de l'indestructible force de l'Eglise orthodoxe... Si votre Eglise était connue, sans aucun doute elle verrait des milliers d'adhérents accourir vers elle."

Nous compléterons ces renseignements par l'histoire, que nous empruntons au correspondant romain de l'*Univers-Monde*, des relations passées et actuelles du Saint-Siège et de la Russie.

Il est vrai, dit ce correspondant, qu'à l'appui de cette nouvelle (de la création d'une nunciature à Saint Pétersbourg), on a rappelé certaines traditions relatives à une représentation diplomatique du Saint-Siège auprès du tsar. Mais en dehors de l'ancienne nunciature de Varsovie qui remplissait des missions temporaires à Moscou ou à Pétersbourg, la mission directe de nonce pontifical auprès du tsar n'a existé en réalité qu'une seule fois, au cours de notre siècle, à titre purement extraordinaire et malheureusement sans que cette mission pût obtenir son plein effet. Ce fut au commencement du siècle, alors qu'il se trouvait à Saint-Pétersbourg un chargé d'affaires du Saint-Siège, dans la personne de Mgr. Benvenuti, que Pie VII proposa d'y envoyer un nonce; mais la proposition ne fut agréée que pour une mission spéciale et transitoire; et ce fut réellement en qualité de nonce extraordinaire que Pie VII y nomma Mgr. Arezzo.

Sur ces entrefaites il advint à Rome un incident qui fit échouer la mission de l'envoyé pontifical à Pétersbourg. Napoléon Ier venait par son ambassadeur le cardinal Fesch, d'exiger de Pie VII l'extradition d'un émigré français, M. Vernégues, devenu sujet russe et attaché à la légation de Russie à Rome; M. Vernégues avait lancé de mordantes satires contre le régime napoléonien. L'extradition eut lieu en effet; mais aussitôt l'affaire connue à Pétersbourg, il en résulta la rupture de tout rapport avec le Saint-Siège, c'est-à-dire le départ imposé à Mgr. Arezzo et le rappel du représentant russe auprès du Pape. C'était en 1804.

Il y eut aussi, sous le pontificat de Pie IX, une tentative d'établissement de nunciature en Russie. On avait même déjà désigné pour ce poste Mgr. Berardi, avec Mgr. Bianchi pour secrétaire. Mais lorsqu'il s'agit de déterminer les attributions du nonce et le rang qu'il aurait, les négociations échouèrent, et Mgr. Berardi ne partit point. En dehors de ces tentatives infructueuses, il n'y a eu que des ambassades de circonstance, comme celles de Mgr. Vannutelli au couronnement d'Alexandre III et de Mgr. Agliardi au couronnement de Nicolas II.

Dans l'intervalle cependant, depuis la rupture des relations, en 1804, jusqu'à l'actuelle légation de Russie, près le Saint-Siège, il y eut un premier rétablissement de cette légation, en 1817, à la suite du congrès de Vienne et grâce aux favorables dispositions d'Alexandre Ier, qui venait de contribuer au rétablissement du pouvoir temporel du Pape. Plus tard, la suite de négociations engagées par Grégoire XVI permit d'aboutir, en 1847, à la conclusion d'un concordat stipulé avec le secrétaire d'Etat, cardinal Lambruschini, par MM. Alexandre Boutenich et le comte de Bloudoff. Ce concordat dura même jusqu'en 1863, époque où les événements de Pologne amenèrent une nouvelle rupture.

En 1882, les négociations purent être reprises et conduites simultanément à Rome par M. Michel de Boutenich et auprès de la nunciature de Vienne par M. Mosoloff. Elles amenèrent

pre
M. I
tiels
nisa
cult
Min

dant
veau
du S
dent
coup
prém
exist

Vie d
les lo

trav
U
trie.
actue
fois,
près

libert
soir r
les tr
deux
vites
chand

E
mage
tions
à un
teurs
succès
diman

En Au
Alle
qu'à d
triche.
ment c
vieille
des ru

premier accord, auquel succéda, en 1897, celui qui fut stipulé par M. Iswolski. Il en résulta le règlement de divers points essentiels, tels que, on le sait, l'entente sur le choix des évêques, l'organisation des séminaires et l'usage de la langue liturgique pour le culte appelé supplétoire dans certaines paroisses du district de Minsk.

C'est à parfaire ces accords, à régler toutes les questions pendantes jusqu'à rendre possible la conclusion formelle d'un nouveau concordat, analogue à celui de 1847, que visent les *desiderata* du Saint-Siège et sans doute aussi ceux de l'actuel ministre-résident de Russie M. de Tchorykoff. Il y aura là sans doute, beaucoup mieux que dans ces nouvelles fantaisistes ou ces projets prématurés, la base la plus solide pour affermir les relations existantes et leur donner enfin tout l'essor désirable.

AUTRICHE-HONGRIE.—Voici, d'après une étude publiée dans la *Vie catholique*, de Paris, quelles sont en Autriche et en Hongrie les lois concernant la protection du repos dominical :

En Autriche une loi de 1884 défendait déjà généralement le travail du dimanche dans les mines.

Une loi de mars 1885 l'interdisait en principe dans l'industrie. Une nouvelle loi, en vigueur depuis le 16 janvier 1895, règle actuellement la matière dans l'industrie et le commerce. Toutefois, le dimanche matin, tout le petit commerce continue à peu près comme les autres jours.

Le maximum de travail est de six heures, mais l'après-midi liberté complète. Les journaux ne paraissent plus le dimanche soir ni le lundi matin. Sauf urgence réelle, les constructions et les travaux ne s'exécutent plus le dimanche. Il n'y a plus que deux distributions postales, le service des marchandises petite vitesse est fermé, et depuis le 1er janvier 1898, les trains de marchandises sont supprimés, sauf exceptions indispensables.

En Hongrie, une loi spéciale du 9 avril 1891 ordonne le chômage du dimanche pour l'industrie et le commerce, sauf exceptions variées, selon les mœurs locales. Cette loi prépare les voies à une réforme plus complète. En 1890, l'Association de rédacteurs et imprimeurs des journaux en Hongrie a soutenu avec succès une vive lutte pour la suppression de l'impression du dimanche.

—L'avenir s'annonce très sombre pour l'Autriche-Hongrie. En Autriche, la lutte se continue avec la plus vive ardeur entre Allemands et Slaves. Les Allemands séparatistes ont été jusqu'à déclarer que leur désir est de voir l'effondrement de l'Autriche. D'un autre côté, on n'a pas encore pu arriver à un règlement des difficultés pendantes entre l'Autriche et la Hongrie. La vieille monarchie austro-hongroise se meurt et le moderne génie des ruines, le juif qu'on retrouve partout faisant son œuvre

néfaste, profite de l'agonie de ce beau pays, pour piller et voler tout à son aise.

Quelque chargé d'orages que soit le ciel, il est des esprits qui ne désespèrent pas. Au dernier congrès catholique, on commentait la vieille parole qui dit que l'Autriche durera aussi longtemps que le monde et M. Lueger, l'illustre maire de Vienne, disait récemment à quelqu'un qui lui demandait : " Qu'arrivera-t-il ? " — " Dieu seul le sait, mais ce que je vous assure, c'est que l'empire ne s'effondrera pas ! "

CHINE.—Au début de chaque année, les *Missions catholiques* donnent une *Vue d'ensemble sur les travaux de l'apostolat* pendant l'année qui vient de se terminer. Nous coupons dans l'étude du 6 janvier 1899 les passages qui se rapportent à la Chine et qui résument avec une indiscutable compétence la situation faite au catholicisme en ce pays par les derniers événements.

A la famine des Indes, disent les *Missions*, se sont ajoutées des persécutions partielles dans la Chine. Sans doute le pouvoir central se montre à Pékin favorable aux Européens et en particulier aux missionnaires et les pompes déployées dernièrement au sacre de Mgr. Favier par le gouvernement lui-même, prouvent la considération qui entoure les missionnaires lazaristes. A ce résultat ont contribué pour une large part les deux ministres de France, MM. Girard et Pichon, dont la fermeté et la prudence ont assuré les droits du Protectorat chrétien. Malheureusement, le gouvernement en Chine est loin d'être centralisé ; le manque de communications entre les provinces de cet immense empire laisse le champ libre aux exactions, et nos chrétiens se trouvent trop souvent à la merci des petits mandarins locaux qui, soit par incapacité ou imprévoyance, soit par haine ou mûs par d'anciens préjugés, autorisent ou laissent accomplir des crimes atroces, sauf à les désavouer ensuite. Voilà l'explication et du meurtre de deux missionnaires allemands, de Steyl, les PP. Nies et Henlé dans le Chan-Tong méridional, et de l'assassinat au Kouangsi de M. Bertholet avec deux de ses néophytes, survenant un an à peine après celui de M. Mazel dans la même mission, et tout récemment du massacre de M. Chanés avec treize de ses fidèles au Kouang-tong, vicariat presque détruit aujourd'hui.

La révolution de palais accomplie dernièrement dans la Capitale, dont nous n'avons pas encore les détails précis, ne peut que contribuer à affaiblir le pouvoir et à donner libre carrière aux pires malfaiteurs.

Néanmoins le catholicisme est en progrès dans l'Empire du Milieu ! Comment Dieu n'écouterait-il pas la voix des martyrs demandant miséricorde pour leurs bourreaux !

30 janvier 1899.